

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Les autorités prononcent le huis clos pour le prochain match du FC Lausanne-Sport contre le GC Zurich**

**Face aux graves incidents constatés avant, pendant et après le match du mardi 12 mai à Genève, le Canton de Vaud, d'entente avec la Ville de Lausanne, a pris la décision de prononcer le huis clos pour la rencontre du samedi 16 mai entre le FC Lausanne-Sport et le GC Zurich. Cette décision s'inscrit dans le modèle en cascade « Progresso » et vise à garantir la sécurité publique.**

La rencontre du mardi 12 mai entre le Servette FC et le FC Lausanne-Sport a donné lieu à plusieurs incidents incompatibles avec le cadre sécuritaire prévu pour ce type d'événement sportif.

#### Comportements constatés en lien avec les supporters du FC Lausanne-Sport

Dans le cadre du déplacement à Genève des supporters du FC Lausanne-Sport, de nombreux comportements dangereux et contraires aux dispositions de sécurité ont en effet été constatés avant, pendant et après la rencontre.

Dès l'arrivée en gare de Genève des supporters lausannois par le train spécial affrété pour les supporters visiteurs, plusieurs usages d'engins pyrotechniques ont été observés. Ils se sont poursuivis à l'intérieur du stade durant l'ensemble de la rencontre, avec un emploi massif d'engins détonants et lumineux. À l'issue du match, un groupe de supporters a tenté de pénétrer sur la pelouse. Lors de cette intervention, des agents de sécurité ont été visés par des engins pyrotechniques. L'un d'eux a été blessé, présentant une brûlure à un bras.

Les débordements se sont ensuite poursuivis à l'extérieur du stade, avant le retour des supporters du Lausanne Sport vers le train spécial. Des jets de pyrotechnie ont notamment été dirigés en direction des forces de l'ordre. Un véhicule d'intervention a été endommagé et une bâche du stade a pris feu.

#### Sollicitations de mesures

Au regard de la situation constatée, des atteintes à la sécurité des personnes ainsi que des dommages occasionnés, les autorités vaudoises, d'entente avec la Municipalité de

Lausanne, ont décidé de la tenue à huis clos du match du samedi 16 mai entre le FC Lausanne-Sport et le GC Zurich.

Cette décision, qui vise à assurer la sécurité publique, s'inscrit dans le modèle progressif de sanctions « Progresso », dispositif adopté par les cantons pour lutter contre la violence dans le sport.

Les autorités rappellent une fois encore qu'il n'est pas admissible qu'une minorité de personnes aux comportements violents privent les supporters et le reste du public d'assister à des événements sportifs en toute sécurité.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 13 mai 2026

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, [021 316 40 27](tel:0213164027)

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipalen charge de la sécurité, Ville de Lausanne, [079 964 27 39](tel:0799642739)